

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^o B. DE JONGHE, LE C^o TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1900

CINQUANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1900

PETIT GROS

A L'ÉCU AUX QUATRE LIONS

D'ARNOULD III, SEIGNEUR DE RANDERATH

(1364-1390)

La seigneurie de Randerath, Randerode, Randerædt, etc., était située au pays de Juliers, sur la rive gauche de la Roër. Fahne (1) rapporte qu'on voyait encore, au siècle dernier, les restes importants d'un grand château-fort, à Randerath, chef-lieu de l'ancienne seigneurie et aujourd'hui bourg de la Prusse rhénane à environ six lieues au nord d'Aix-la-Chapelle et à cinq lieues à l'est de Ruremonde.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur l'histoire, d'ailleurs assez peu connue, de Randerath dont les seigneurs jouissaient du droit de battre monnaie, et nous renverrons le lecteur, pour la généalogie de ces dynastes, aux *Stammtafeln* de

(1) *Geschichte der Kölnischen, Julichschen und Bergischen Geschlechter in Stammtafeln, Wappen, Siegeln und Urkunden.* par A. FAHNE, t. 1^{er}, p. 351. Le même auteur a complété la généalogie des dynastes de Randerath dans sa *Geschichte der Grafen, jetzt Fürsten zu Salm-Reifferscheid*, t. 1^{er}, 2^e partie, pp. 76 et suivantes.

H. GROTE, qui a établi la liste de ces seigneurs en tenant compte des travaux de ses prédécesseurs sur la matière et de ses recherches personnelles.

MM. Chalon (1) et Piot (2) ont fait connaître, dans la *Revue de la numismatique belge*, les quelques monnaies de Randerath parvenues jusqu'à nous, et van der Chijs a donné, dans *De Munten der leenen van de voormalige hertogdommen Brabant en Limburg, enz.*, une notice sur la seigneurie qui nous occupe, accompagnée de la description des monnaies qui y furent frappées. L'infatigable Wolters avait, dès 1854, fait paraître ses *Recherches sur l'ancien comté de Gronsveld et sur les anciennes seigneuries d'Elsloo et de Randeraedt*.

Bien peu nombreuses, avons nous dit, sont les espèces des dynastes de Randerath, parvenues jusqu'à nous. Nous croyons donc rendre service aux amateurs de monnaies seigneuriales en leur faisant connaître un rare petit gros à l'écu aux quatre lions, frappé dans cette seigneurie et dont le dessin et la description suivent.



(1) *Revue de la numismatique belge*, 1851, pp. 143 et suivantes ; 1854, pp. 370 et suivante.

(2) *Revue de la numismatique belge*, 1856, pp. 93 et suivantes.

Droit. Ecu écartelé de quatre lions (dont ceux des quartiers 2 et 3 ont la queue fourchue) dans un entourage circulaire de huit arcs trilobés. Sur le tout, un petit écusson qu'il est impossible de blasonner.

Légende. ΑΡΝΟΛΔΟΥΣ : ΟΝΣ : ΡΑΝΔΕΡΑΘΙ :

Rev. Croix pattée.

Légende intérieure. ΜΟΝΕΤΑ : ΜΟΥΑ.

Un petit écusson échiqueté d'or et de gueules (*Randerode*) commence cette légende intérieure.

Légende extérieure. ΒΗΘΙΕΤΥ : ΣΙΤ : ΝΟΜΕ-
ΝΙΩΝΙΗ'ΧΡ.

Argent. Poids : 28r. 182.

Notre collection.

La curieuse monnaie que nous venons de décrire est une imitation très exacte des nombreux *Wappen-Turnose*, frappés à Mülheim, par Guillaume de Juliers, comte de Berg, de 1361 à 1380, et ensuite duc du même pays, de 1380 à 1408 (1). On comprend facilement l'intérêt considérable que le seigneur de Randerath avait à copier une monnaie dont la circulation devait être très étendue. Aussi Arnould imita-t-il le numéraire de son puissant voisin avec la plus scrupuleuse fidélité. C'est probablement ainsi qu'il fut amené à employer sur ses petits gros, au lieu de *Moneta Nova*, la forme incorrecte *Moneta Mova* (2) qui se rapproche

(1) *Münzstudien*, par H. GROTE, t. VII, pp. 50 et suivantes.

(2) Il se pourrait encore que *Mova* cachât le nom plus ou moins défiguré d'un des châteaux ou villages du seigneur de Randerath qui y aurait fait forger notre petit gros.

beaucoup du *Moneta Molm* des espèces analogues du comte de Berg.

Ce dernier s'est vraisemblablement inspiré des petits gros à l'écu aux quatre lions frappés à Vilvorde par Jeanne et Wenceslas de Brabant, pour le droit de ses gros de Mülheim qui ont conservé, au revers, l'aspect des gros tournois au type français primitif.

Guillaume étant devenu comte de Berg en 1361, il s'ensuit que notre monnaie de Randerath, copie fidèle de celle de Mülheim sur laquelle Guillaume se qualifie de comte de Berg, doit être donnée à Arnould III de Randerath (1364-1390), à qui seul elle peut convenir. Il y a donc lieu de se demander si l'on ne doit pas attribuer au même dynaste les monnaies déjà connues de Randerath au nom d'Arnould, et spécialement les gros tournois. Cette hypothèse n'a rien d'impossible, car, ainsi que tous les numismates le savent, le type du gros tournois français primitif fut employé dans le territoire compris entre la Meuse et le Rhin bien longtemps après qu'il eût entièrement disparu des contrées situées plus à l'ouest de cette région.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.
